# Être gouverné

## Études en l'honneur de Jean Leca

sous la direction de
Pierre Favre, Jack Hayward
Yves Schemeil

PRESSES DE SCIENCES PO

Extrait de la publication

Sous la direction de
Pierre Favre, Yves Schemeil,
Jack Hayward

# Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca

2003

SciencesPo.
Les Presses

Extrait de la publication

# Présentation

Dans le monde contemporain, tout homme est soumis, à des degrés divers, à un pouvoir gouvernemental. Mais le fait d'être gouverné ne peut s'analyser dans sa généralité et sa complexité si l'on porte le regard sur les seuls destinataires de l'action publique. Les manières de gouverner, les multiples façons dont se définissent et se déploient les politiques publiques engagent des rapports fort divers entre ceux qui sont gouvernés et ceux qui les gouvernent. On ne saurait de surcroît oublier que les uns et les autres œuvrent dans le champ clos de l'Etat, dont la place dans les relations sociales est encore et toujours à revisiter. Dans quelles perspectives appréhender ces hommes et femmes que l'on gouverne ? Comment les gouverne-t-on ? Sont-ils d'ailleurs gouvernables ? L'Etat doit-il être tenu en lisière, réinvesti, dépassé ? Telles sont les questions autour desquelles s'organisent les contributions rassemblées dans ce livre publié en l'honneur de Jean Leca. Une vingtaine de politologues, parmi les plus représentatifs et reconnus de la discipline, rendent ainsi hommage à une figure majeure de la science politique internationale.

Extrait de la publication

# Copyright

© Presses de Sciences Po, Paris, 2012.
ISBN PDF WEB : 9782724681536
ISBN papier : 9782724609110
Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

# S'informer

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information bimensuelle par courriel, à partir de notre site Presses de Sciences Po, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

Avec le soutien du CNL Centre national du livre
www.centrenationaldulivre.fr

SciencesPo. Les Presses

# Table

**Préface** (Jack Hayward)

**Introduction** (Pierre Favre)

**PREMIÈRE PARTIE : DU CÔTÉ DES GOUVERNÉS**

**Chapitre 1. Représentations croisées de l'état et des citoyens** (Sophie Duchesne et Pierre Muller)

Premier regard : L'État de la sociologie politique

Deuxième regard : Les citoyens des politiques publiques

**Chapitre 2. Gouvernement des humains et légitimation des institutions** (Jacques Lagroye et Johanna Siméant)

« Être à sa place » ou agir au bon endroit ? Les logiques institutionnelles de valorisation de soi

Expérience et travail de l'institution

Déceptions

**Chapitre 3. De l'autre côté des urnes Français, Françaises, indigènes 1848-1930** (Michel Offerlé)

Un rapide état des lieux

Les longs remords citoyens

Exclusion, non-inclusion ?

Assimilation, association, séparation…

**Chapitre 4. La gouvernance démocratique et le principe d'intégrité territoriale** (Stéphane Dion)

L'aversion des États et de la communauté internationale envers les sécessions

L'antinomie entre la sécession et la démocratie

En quelles circonstances une négociation sur la sécession devrait-elle se produire en démocratie& ?

**Chapitre 5. Du domestique au politique : État et communautés au Moyen-Orient** (Yves Schemeil)

Extrait de la publication

Frères de sang ou frères en religion
Gouverner dans les pays non arabes du Proche-Orient
De la démocratie mécanique à la démocratie réelle : l'exemple turc

**Chapitre 6. Légitimité et calcul rationnel Remarques sur quelques « complications » de la sociologie de Max Weber** (Michel Dobry)
Domination légitime et constellations d'intérêts
Revendications et croyances
« Appareils » et autojustifications
L'énigme du type manquant
Légitimité et action rationnelle en finalité

**DEUXIÈME PARTIE : DU CÔTÉ DES GOUVERNANTS**

**Chapitre 7. Libéralisme et puissance de l'État : la critique manquée de Carl Schmitt** (Bernard Manin)
L'homme bon pour ses semblables ?
L'impuissance de l'État ?

**Chapitre 8. Gouverner le changement des politiques de protection sociale** (Bruno Palier)
Pour une analyse politique des réformes des systèmes de protection sociale
Un diagnostic qui remet le passé en cause
De nouvelles mesures construites par opposition au passé
Un consensus ambigu, voire contradictoire
Un développement incrémental, des transformations cumulatives

**Chapitre 9. La politique à l'épreuve du droit : les lendemain juridiques de la gouvernance** (Pierre NOREAU)
Des rapports entre droit et politique : détours et glissements
De la confrontation des rationalités
Des rationalités axiologiques et instrumentales de la décision politique

Extrait de la publication

Des rationalisations formelle et matérielle du droit

Pour une prise en compte de la contrainte juridique

**Chapitre 10. Des obstacles à l'évaluation des actions publiques et quelques pistes pour tenter de les surmonter** (Daniel Gaxie et Pascale Laborier)

Le paradoxe de la rareté d'un réflexe « naturel »

L'émergence de préoccupations et de pratiques d'évaluation

Difficultés et obstacles

Les intérêts à la non-évaluation

Difficultés et effets potentiellement pervers de l'évaluation

Pour un usage citoyen de la sociologie de l'évaluation des actions publiques

**Chapitre 11. Les démocraties latino-américaines sont-elles gouvernables ?** (Georges Couffignal)

Gouvernance, réformes économiques et réformes institutionnelles

Gouvernance, élites politiques et néo-populisme

Crise de gouvernance et mutations politiques

**Chapitre 12. Gouverner l'État musulman rentier : variations** (Gilles Kepel)

Rente pétrolière et « esprit de corps »

Une légitimité contestée

**TROISIÈME PARTIE : LES LIMITES DE LA GOUVERNANCE ET LE RETOUR DE L'ÉTAT**

**Chapitre 13. Qui gouverne quand personne ne gouverne ?** (Pierre Favre)

Là où l'on est gouverné, là où l'on ne l'est plus, là où l'on l'est à nouveau

L'emprise ultime du politique

**Chapitre 14. Le mythe de la gouvernance dépolitisée** (Bruno JOBERT)

Extrait de la publication

« Le socialisme est mort mais le Léviathan vit encore »
L'évidement intellectuel du politique
Le dessaisissement volontaire
La réforme entre action héroïque et mobilisation sélective de la société civile

**Chapitre 15. Gouverner démocratiquement : une question d'État ? Perceptions latino-américaines** (Bruno Revesz)
Communauté nationale et développement
Réformer ou réinventer l'État ?
Consensus et pluralisme

**Chapitre 16. Démocratisation, droits de l'homme et gouvernance** (Guy Hermet)
Triomphe et déclin de la conditionnalité des droits de l'homme
Gouvernance versus agenda de la démocratisation

**Chapitre 17. De la gouvernance au gouvernement : l'Union européenne en quête de gouvernabilité** (Jean-Louis Quermonne)
De la régulation du marché commun à la gouvernance de la mondialisation
De la méthode communautaire au gouvernement de l'union
À la recherche d'un gouvernement de l'union

**Chapitre 18. L'effectivité des biens publics mondiaux : L'ambiguïté ne vaut pas négation** (Bertrand Badie)
Un usage proliférant
Au centre des nouvelles relations internationales

**Postface** (Yves Schemeil)

**Témoignage. Jean Leca, un mondialiste social-démocrate** (Guy Lachapelle)
Un mondialiste
Un humaniste social-démocrate
Un ami du Québec

**Biographie de Jean Leca**

Extrait de la publication

# Bibliographie de Jean Leca

Extrait de la publication

# Préface

## Jack Hayward

Jack HAYWARD, professeur émérite à l'Université d'Oxford,
research professor à l'Université de Hull.

Le titre de ce livre évoque peut-être immédiatement au lecteur la célèbre diatribe de Proudhon, l'un de ceux qui a sans doute le mieux exprimé l'indignation de qui est soumis à l'humiliante soumission à de lointains maîtres : « Être gouverné, c'est être gardé à vue, inspecté, espionné, dirigé, légiféré, réglementé, parqué, endoctriné, prêché, contrôlé, estimé, censuré, commandé, par des êtres qui n'ont ni le titre, ni la science, ni la vertu… Être gouverné, c'est être à chaque mouvement, noté, enregistré, recensé, tarifé, timbré, toisé, coté, cotisé, patenté, licencié, autorisé, apostillé, admonesté, empêché, réformé, redressé, corrigé. C'est, sous prétexte d'utilité publique, et au nom de l'intérêt général, être mis à contribution, exercé, rançonné, exploité, monopolisé, concussionné, pressuré, mystifié, volé ; puis, à la moindre résistance, au premier mot de plainte, réprimé, amendé, vilipendé, vexé, traqué, houspillé, assommé, désarmé, garrotté, emprisonné, fusillé, mitraillé, jugé, condamné, déporté, sacrifié, vendu, trahi, et pour comble, joué, berné, outragé, déshonoré. Voilà le gouvernement, voilà sa justice, voilà sa morale[1]. » Si « être gouverné » renvoie toujours à une question centrale de la politique et de l'analyse politique, si les rapports de ceux qui gouvernent et de ceux qui sont gouvernés restent au cœur de toute réflexion sur la société, cela s'exprime aujourd'hui dans un vocabulaire plus neutre et moins évocateur. On parlera du gouvernement des hommes et des femmes, de la gouvernance, de la gouvernabilité. Mais les mots nouveaux ne doivent pas dissimuler la persistance, et peut-être l'aggravation, de ce qui distend la relation démocratique.

Le concept de « gouvernance » est devenu populaire en partie en raison de son ambiguïté, mais son pouvoir d'attraction tient aussi à

Extrait de la publication

ce qu'il a élargi la manière de concevoir le gouvernement en y adjoignant des acteurs non étatiques. La frontière traditionnelle entre État et société, entre activités et acteurs publics et privés, devient perméable et l'interdépendance des uns et des autres est, au moins implicitement, reconnue. Cette frontière, de plus, est instable : de ce fait, gouverner oblige à improviser des accords qui doivent être fréquemment renégociés. On ne peut plus s'appuyer sur des partenariats durables, encore moins des rapports hiérarchiques supérieurs-subordonnés. L'interaction au sein de réseaux de politique (*policy netwoks*) a pour résultat qu'il devient de plus en plus difficile de dire à qui est imputable (*accountability*) une décision, qui doit en rendre compte et qui en est responsable. La gouvernance à plusieurs niveaux – local, national, européen, international – qui conduit à des décisions partagées à travers des concessions mutuelles, rend ces questions plus opaques encore. Gouverner consiste souvent à tenter de coordonner des processus de politique publique de plus en plus diffus et fragmentés, dont les coordonnateurs sont eux-mêmes divisés. Le résultat cumule les inconvénients de la séparation entre gouvernement et gouvernés, avec l'incapacité d'obtenir les changements de politique souhaités en changeant de gouvernement, car la capacité de celui-ci de conduire effectivement les affaires publiques est sévèrement affaiblie. Dès lors, le fait de présupposer que les gouvernements gouverneront augmente les attentes et les ressentiments quand ces attentes ne sont pas satisfaites.

On s'interrogera plus particulièrement dans cette préface sur la gouvernabilité de la France et, chemin faisant, sur un aspect d'une « exceptionnalité française » souvent autoproclamée, offrant ainsi à ce livre pour Jean Leca, lequel n'a jamais eu un regard introverti sur son propre pays, le regard extérieur d'un étranger. La France a souvent été décrite comme ayant un régime politique et administratif hautement autoritaire, avec une structure de commandement napoléonienne et pyramidale. Mais Vincent Wright a justement fait remarquer qu'elle était autrement plus compliquée lorsqu'on quittait les principes pour la pratique. Si l'on observe la réalité empirique et non les prétentions normatives, on trouve « un monde composé de traditions enracinées, de règles qu'on ne se rappelle qu'à moitié, de stipulations qu'on s'arrange à oublier, de complicité et de conflit, d'affrontements idéologiques et de collusions maçonniques, de chicaneries politiques et de banales corruptions administratives, de

Extrait de la publication

rivalités personnelles et d'alliances politiques, d'égoïsme cynique et d'idéalisme embarrassant, d'engagements compromettants et d'opportunismes vigilants, de lâcheté impardonnable et de courage exemplaire, d'ambition nue et de désintéressement calculé. C'est un mode hautement *personnalisé*, complexe et confus, rendu difficile à analyser et réfractaire à la comparaison du fait d'un jeu incessant d'impondérables humains[2] ». Une prolifération d'acteurs poursuivant des buts différents était ainsi davantage la marque d'un pays qui se croyait fièrement « une République une et indivisible », de surcroît *dirigiste*, que de pays plus explicitement pluralistes.

Néanmoins, la situation française ne correspondait ni au pluralisme libéral anglo-américain, ni au néo-corporatisme qui, dans les années 1970 et 1980, était regardé comme caractéristique de certains États du continent européen. La France n'avait généralement pas les groupes d'intérêt forts, indispensables à un système néo-corporatiste, quoique dans des cas précis comme les organisations agricoles et enseignantes, on parvenait à des arrangements sectoriels conformes à un modèle qui n'était pas applicable dans sa généralité. La France a été plutôt vue comme portée à une technocratie (plus précisément à une techno-bureaucratie) où des écoles élitistes – notamment l'École polytechnique et l'ENA – étaient les viviers de recrutement d'une classe dirigeante qui circulait entre les postes de pouvoir dans l'administration, les affaires et la politique. Mais les rapports entre ceux qui définissaient les politiques et ceux qui les mettaient en œuvre étaient, nous l'avons dit, compartimentés et fragmentés. De ce fait, les élites étaient bien incapables de donner à la France cette cohésion qui est produite ailleurs par les modes de résolution des conflits, de manière informelle dans les systèmes pluralistes et plus institutionnellement dans les systèmes néo-corporatistes. Gouverner, de ce fait, a été plus improvisé et morcelé en pratique qu'il n'était censé être.

Tandis qu'en France, les élites politiques et administratives se refusaient à reconnaître leur incapacité toujours plus grande de satisfaire les attentes et demandes des électeurs, ailleurs, on acceptait ce fait que les gouvernements étaient confrontés à des surcharges au regard de leurs capacités et aux ressources qu'ils étaient capables de mobiliser. Une presse d'investigation de plus en plus intrusive ne ménageait pas ses efforts pour faire connaître aux électeurs des

Extrait de la publication

agissements gouvernementaux soigneusement dissimulés auparavant. Ainsi, le lien qui confère au gouvernement la légitimité démocratique fut sérieusement entamé et les citoyens se trouvèrent en droit de se sentir dupés. Peu disposé à utiliser les campagnes électorales pour expliquer les choix difficiles (et éventuellement impopulaires) qu'il est nécessaire de faire, le personnel politique a démontré une incapacité de conduire les affaires publiques, rempli qu'il est du doute de convaincre les masses d'utiliser leur vote en connaissance de cause. Le succès électoral de François Mitterrand par rapport à l'échec de Pierre Mendès France montre que rien n'est aussi avantageux – au moins dans le moyen terme – que l'absence de scrupules. Le coût en terme de dévaluation de la monnaie démocratique sera payé à plus long terme. D'ores et déjà, le déclin de la participation électorale depuis quelques années indique que le prix commence à être payé, sans que pour autant l'on puisse dire que les leçons nécessaires ont été tirées.

Ayant, au cours du XXe siècle, assumé des tâches de plus en plus vastes concernant l'action économique et sociale, les gouvernants ont commencé à se décharger de leurs obligations sur le marché. Les individus ne sont plus censés être en droit de recevoir du gouvernement le soutien et la sécurité qu'ils attendaient. À partir des années 1980, des réductions de dépenses publiques, la privatisation d'entreprises et de services publics, la dérégulation en vue d'intensifier la concurrence (à l'incitation notamment de la Commission européenne), ont transféré une part des responsabilités de l'État aux individus. Les gouvernements nationaux (du reste ailleurs plus qu'en France), ont accepté les contraintes des marchés internationaux. Dans l'Union européenne, où il aurait été possible de résister à ces pressions, la focalisation sur la constitution d'un marché intérieur a affaibli plus que renforcé collectivement la capacité des États membres à garantir la protection socio-économique de leurs citoyens. En outre, le rôle croissant d'une banque centrale européenne et d'une Cour européenne de justice autonomes fait que les gouvernements et parlements des États membres sont délibérément écartés de domaines qui concernent de très près la vie quotidienne de leurs citoyens. Significativement, ces fonctions économiques et juridiques ont été confiées à des institutions non élues et lointaines, car les gouvernements concernés sont regardés comme trop soumis aux pressions de leur public.

Extrait de la publication

En fait, ces pressions ne sont pas venues uniquement des électeurs, à travers des partis politiques dont la capacité d'attirer et mobiliser le soutien public en faveur de ceux qui gouvernent est en déclin depuis des décennies. Les supplantant, des mouvements sociaux nouveaux sont arrivés, non pas les vieilles organisations comme les syndicats ouvriers, mais des mouvements divers de protestation qui défient les autorités institutionnalisées. Ils attirent des militants se mobilisant contre le nucléaire ou pour la préservation de la paix aussi bien que des activistes fondamentalistes religieux ou des défenseurs de l'environnement ou des porte-parole de catégories sociales négligées tels les femmes, les vieillards, les sans-abri, les malades du sida, ou les homosexuels des deux sexes. Ces mouvements ne sont pas des organisations sporadiques, isolées ou éphémères auxquelles nous nous sommes accoutumés au XIXe et au XXe siècle. Ils constituent un phénomène plus général et permanent de la vie politique contemporaine mettant les gouvernants devant le choix entre répression ou cooptation des protestataires. La résistance à « être gouverné », la défiance envers les autorités gouvernementales, que Proudhon a exprimées avec une vigueur jamais égalée dans le texte que nous citions en commençant, sont devenues le pain quotidien de gouvernements démocratiques se berçant encore de l'illusion qu'ils pouvaient répondre aux demandes des citoyens sans effervescence et disruption.

Les mouvements de protestation ont adressé aux gouvernements nationaux des demandes équivoques, puisqu'ils demandent à la fois de réguler et de réprimer les activités des forces marchandes internationales et des multinationales (notamment à gauche) autant que la migration internationale des réfugiés économiques et de ceux qui cherchent asile (notamment à droite). L'intervention des gouvernements est regardée comme nécessaire mais insuffisante pour faire face aux problèmes qui préoccupent les citoyens, notamment leur prospérité et leur sécurité comme individus et leur identité et leur statut en tant que collectivités. L'incapacité politique des élites gouvernementales est pour une part due aux demandes qui sont impossibles à satisfaire complètement et pour une autre part à la répugnance à prendre les décisions nécessaires qui risquent de conduire à une défaite électorale. Les tentatives d'écarter ces questions qui prêtent à controverse sont inadéquates, car le droit de demander leur obéissance aux citoyens suppose que les gouvernants

Extrait de la publication

engagent leur responsabilité pour trouver des solutions aux questions les plus difficiles à résoudre.

Ainsi, les nouvelles formes de vie politique apparues à la fin du XXe siècle semblaient aboutir au triomphe de la démocratie. Or elles ont été vite suivies d'une interrogation anxieuse sur la capacité institutionnelle et comportementale de la démocratie elle-même de faire face aux fonctions les plus traditionnelles dans ses terres d'origine. La délégitimation de ceux qui décident par la voie démocratique n'est pas un phénomène nouveau, mais commence à prendre des proportions alarmantes.

---

Notes du chapitre

[1] Pierre-Joseph Proudhon, *Idée générale de la Révolution au XIXe siècle*, Paris, Garnier frères, 1851, p. 341.

[2] Vincent Wright, *The Gouvernment and Politics of France*, Londres, Hutchinson, 1978, p. 65.

# Introduction

Pierre Favre

Pierre FAVRE, professeur des Universités à l'Institut d'études politiques de Grenoble, directeur d'études et de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques.

Gouverner, être gouverné : cette opposition entre une action dirigée vers autrui, ou portant sur la collectivité entière, et la sujétion à cette action, n'est jamais complètement absente des réflexions et investigations de la science du politique, pas plus que des représentations et interrogations des citoyens. Certes, on réserve généralement cette opposition, dans sa cruelle simplicité, aux régimes dans lesquels les dirigeants ont perdu toute légitimité et abusent tyranniquement de leurs pouvoirs. Dans les démocraties, on tend à la vider de sa substance au nom de considérations rassurantes sur la légitimité électorale des gouvernants, la limitation instituée des pouvoirs et les impératifs contrôlés d'une conduite cohérente des affaires publiques. On ne parlera plus de gouvernement, mais de « gouvernance ». Il n'en demeure pas moins que, partout et toujours dans les sociétés modernes et contemporaines, semble s'insinuer la loi d'airain d'une division du travail politique, et au bout du compte d'une distinction obligée entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés. Jean Leca y fait droit lorsque, au terme d'un examen des multiples débats toujours liés à la définition d'une activité centrale et polymorphe, il observe qu'il existe « un accord minimum pour percevoir dans la politique l'ensemble des normes, mécanismes et institutions attribuant l'autorité, désignant les leaders, réglant les conflits qui menacent la cohésion de l'ensemble intérieur et faisant la guerre à l'extérieur (tout ceci avec plus ou moins de succès) ou encore l'instance où s'articulent depuis le début les rapports de commandement, d'obéissance (le droit) et de domination-soumission (la force)[1] ». Autorité, domination, commandement d'un côté,

Extrait de la publication

obéissance et soumission de l'autre, voilà les traits saillants du politique, au moins dans une « définition provisoire » puisque tel est le statut de la formulation que l'on vient de citer.

En est-il vraiment ainsi ? Peut-on raisonner encore aujourd'hui en prêtant foi à une manichéenne opposition du *gouverner* et de l'*être gouverné* ? Le livre qu'on va lire, dans la diversité ordonnée de ses dix-huit contributions, va conduire le lecteur à donner sens à cette question, au terme d'une confrontation avec certaines des contradictions constitutives de la connaissance du politique dans nos sociétés. Nombre des études rassemblées ici récusent ou ignorent l'opposition entre gouvernants et gouvernés. Ce qui est mis en avant et scruté dans leur complexité et leur profondeur, ce sont les processus politiques enchevêtrés, les interactions inaperçues, les subtils effets en retour, les coopérations implicites entre les divers secteurs du corps social, tous parties prenantes de la conduite collective de la société. Un auteur peut ainsi conclure que, dans les processus de gouvernement, « il n'a pas été possible d'identifier un seul et unique capitaine fixant explicitement le cap et tenant seul la barre du changement » tant l'action publique engage de multiples acteurs en interactions permanentes (B. Palier[2]). Mais toutes les recherches qui ont pour objet de traquer les modalités du « gouvernement des hommes[3] » et « du gouvernement des choses » ne recourent pas à cette décomposition, ou cette dissolution, de l'opposition primitive entre gouvernants et gouvernés. Bien au contraire, certains des textes du présent ouvrage n'hésitent pas à prendre comme point de départ l'opposition nue des gouvernants et gouvernés en posant la question – à « l'enjeu normatif lourd » – de la nature des liens qui les unissent ou les opposent (S. Duchesne et P. Muller). Déjà, dans la préface qui précède cette introduction, Jack Hayward est conduit à délaisser progressivement l'analyse en termes de réseaux, de coordinations, de concessions mutuelles des nombreuses parties prenantes du politique pour remettre en pleine lumière les rapports bipolaires entre autorités ou élites gouvernementales et citoyens.

On ne saurait évidemment s'en tenir à cette première observation. On ne saurait se contenter du constat sceptique ou désabusé que tout dépend du point de vue où l'on se place, que les recherches ne sont jamais cumulatives, que chacun trouve son bonheur scientifique là où

il veut. Il y a bien, au-delà des exposés savants, un monde qui existe et sur lequel on doit pouvoir formuler des propositions vérifiables[4]. Certes, la science décompose, éclate le monde en fragments sur lesquels se concentre l'investigation, mais il faut bien à un moment ou un autre recomposer, rassembler ou au moins mettre en relation.

Une première manière de dénouer la difficulté consiste à… ne pas la dénouer, parce que l'on considérera que cette difficulté est constitutive de la réalité. Cette position, évocatrice et prometteuse, est tenue notamment par Bruno Jobert dans plusieurs articles. « L'ordre politique, écrit-il, est toujours une forme de transaction incertaine entre des exigences contradictoires […]. L'incohérence étatique n'apparaît pas comme une manifestation de dysfonctionnement mais plutôt comme un mode d'accommodation incertain entre les exigences contradictoires auxquelles doit répondre tout ordre politique[5]. » Si l'ordre politique est tel, s'il y a une « ambiguïté fondatrice du politique », ces incertitudes, ces contradictions, se retrouvent dans l'ordre de la pensée scientifique qui s'y attache. Une conséquence possible de cette « ambiguïté fondatrice du politique », sur laquelle Jean Leca attire l'attention en s'appuyant notamment sur Eckstein, Quine et Searle, est qu'on ne peut lui appliquer une seule problématique. Seuls, un pluralisme des problématiques, une pluralité de langages (J. Leca parle même d'« éclectisme »), seraient susceptibles de permettre la connaissance du politique : « Les sciences sociales manqueraient *scientifiquement* la pluralité du réel social si elles le soumettaient à un seul langage paradigmatique[6]. »

Une deuxième manière de surmonter la non-compatibilité des analyses politologiques est comparable à ce que les mathématiciens nomment de manière évocatrice la « renormalisation » et que j'appellerais volontiers la « rehiérarchisation[7] ». Il y a dans toute société des domaines d'action qui ne ressortissent pas, ou pas entièrement, au seul intérêt particulier des membres de la collectivité, domaines dont l'orientation peut être, ou devrait être, de manière plus ou moins médiate, inspirée par ce qui s'apparente à une « volonté générale », et envers lesquels les manquements peuvent ultimement être réprimés, au nom du collectif, par la force. Tout processus ou activité qui relève *simultanément* de ces trois spécifications a toute chance d'être conçu ou perçu comme politique, et de voir se

manifester des agents particuliers, les gouvernants, en charge en dernière instance de débattre, de décider, d'imposer au nom de la collectivité. De voir donc dans le même temps se transformer d'autres agents sociaux en gouvernés. Autrement dit, tout segment social où des processus politiques se produisent – ou quand ils se produisent – est le siège d'une différenciation, explicite ou plus dissimulée, entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés. Pour le dire dans les termes de Jean Leca, il y a dans toute société des processus de gouvernement, c'est-à-dire d'« agrégation » de demandes et d'intérêts divers et de « direction » imprimée à une collectivité, et donc nécessairement des professionnels de la politique, même si ceux-ci sont pris entre des exigences contradictoires[8]. Le même Jean Leca soulignait, dans un texte bien antérieur écrit avec Bruno Jobert, que ces professionnels de la politique sont aussi ceux qui déclarent les guerres, décident de l'internement d'opposants politiques ou organisent des systèmes concentrationnaires, donc font – évidemment pas seuls – l'usage que l'on sait de la plus extrême violence[9]. Il nous semble que l'on ne peut guère être politologue si l'on ne concède pas cette politisation minimale du social, dans certains lieux ou à certains moments. Il est vrai que l'on peut toujours choisir d'être autre chose que *political scientist* : on peut être sociologue, historien, philosophe, psychologue social, sémiologue, et pas moins heureux, compétent, et apte à dire des choses fort pertinentes des sociétés.

La dernière manière de dépasser l'incertitude née d'approches non cumulatives et de retrouver gouvernants et gouvernés, au-delà des textes savants considérant le politique comme jamais isolable des multiples processus sociaux dans lesquels il s'intègre, est de tendre l'oreille aux jugements de valeur qui s'y logent. De fait, on nous pardonnera cette banalité, tous les travaux de science politique portent en filigrane des jugements de valeur. Comme l'écrit Jean Leca, « la justification normative fait partie de la cognition[10] ». Même en s'en tenant à la plus exigeante neutralité axiologique, on ne peut éviter de penser que certaines pratiques sont bénéfiques et d'autres nuisibles, que certains acteurs sont dominants et donc dominateurs et prédateurs, que certaines valeurs doivent être rejetées et d'autres approuvées[11]. La science politique française a heureusement commencé, de diverses manières, à réfléchir à nouveau au rapport entre les recherches qu'elle produit, les

Extrait de la publication

jugements normatifs qui y sont inclus ou s'en déduisent, et les conséquences pratiques qui peuvent en être tirées[12]. Mais nous nous situons pour l'heure sur un autre terrain. Lorsque, dans l'exposé de ses résultats, le savant laisse apparaître le citoyen, il retrouve presque immanquablement l'opposition du *gouverner* et de l'*être gouverné* qui est au point focal de ce livre. S'agissant de dire ce qu'il faut faire ou ce qu'il serait préférable de faire, c'est tout naturellement aux gouvernants que l'on s'adresse. Rarement, on ne l'a pas assez remarqué, les politologues adressent leurs recommandations aux électeurs, aux militants, aux responsables associatifs… Ils valident ainsi l'opposition structurante des gouvernants et des gouvernés.

Il s'agissait là, le lecteur l'aura compris, d'évoquer trois questions générales de la science politique contemporaine qui peuvent être autant d'axes de lecture des études rassemblées ici. La complexité du politique peut-elle s'atteindre par le biais d'une problématique unique ou commande-t-elle une irréductible pluralité des approches ? Y a-t-il, dans la complexité du social, des caractéristiques substantiellement politiques, donc des processus politiques spécifiques isolables dans la société ? Où et comment s'insèrent, dans l'exposé des résultats scientifiques réputés axiologiquement neutres, les choix normatifs inhérents au politique ? On a, pour chacune de ces questions, orienté vers certaines réponses que Jean Leca, à qui ce livre est dédié, y apporte, réponses d'un des auteurs français qui s'est le plus constamment préoccupé de ces questions transversales, mais réponses qui sont dans le même temps des ouvertures à la poursuite de la discussion et à la quête de théorisations plus puissantes. Chacun trouvera évidemment ses propres axes de lecture : on suggère par exemple de faire porter l'attention sur l'opposition entre les études macrosociologiques (celles qui prennent par exemple pour objet des comparaisons entre plusieurs États, voire de nombreux États, ainsi des contributions de G. Couffignal, B. Revesz ou G. Kepel) et les analyses centrées sur un processus (celles par exemple de J. Lagroye et J. Siméant, de D. Gaxie et P. Laborier, de P. Noreau). Omniprésentes sont également les références au problème central de la légitimité et des retraits face au politique, ou encore au destin de l'État providence et à sa résistance à ce qui semble pousser à sa disparition.

Il reste à dire brièvement comment s'organise cet ouvrage. La première partie rassemble les études qui se placent essentiellement

Extrait de la publication